

LE PROGRÈS

© 2022 Le Progrès (Lyon). Tous droits réservés.
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certificat émis le 14 décembre 2022 à OMNES-EDUCATION à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20221206-PR-6462beb208ac40ef969101517a7b9ee8

Nom de la source	Mardi 6 décembre 2022
Le Progrès (Lyon)	
Type de source	Le Progrès (Lyon) • p. FORZ21 • 641 mots
Presse • Journaux	
Périodicité	Saint-Just-Saint-Rambert
Quotidien	
Couverture géographique	
Régionale	
Provenance	
Lyon, Auvergne-Rhône-Alpes, France	

p.
forz21



L'opposition fait signer un traité contre les armes nucléaires

Anne-Laure NEGRO

À la demande des élus du groupe « Notre ville citoyenne, écologique et solidaire », un vœu a été ajouté au dernier conseil municipal. Celui de signer le Traité d'Interdiction des Armes Nucléaire lancé par l'ICAN (Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires), lauréat du prix Nobel de la Paix en 2017.

« Avec la guerre déclenchée par la Russie en février 2022 contre l'Ukraine, je pense qu'il n'est pas inutile de dire que nous sommes dans un contexte international explosif. Si ce conflit nous touche particulièrement, c'est qu'il se situe en Europe et qu'il peut déraiser et se généraliser à tout moment. Le danger supplémentaire est qu'il engage une nation nucléaire, la Russie, qui a menacé à plusieurs reprises de faire usage de cette arme de destruction massive » entame Jean-Pierre Brat, élu à l'opposition.

Il poursuit : « localement, nous sommes tous en tant qu'élus mobilisés pour le devenir de notre planète au regard de notre bouleversement climatique, des pollutions diverses. L'essentiel en ce qui nous concerne est de protéger la population pontrambertoise. Comment pourrions-nous ignorer le plus grand danger qui pèse sur l'humanité et la Terre ? »

Il précise que le 7 juillet 2017, l'Organi-

sation des Nations Unies a fait voter par 122 nations, un traité sur l'interdiction des armes nucléaires. La condition pour que celui-ci entre en vigueur était sa ratification par 50 pays via leur parlement. Ce qui est effectif depuis le 24 octobre 2020. Depuis neuf autres pays ont ratifié l'accord. Officiellement depuis le 22 janvier 2021, l'arme nucléaire est donc illégale sur la planète.

Olivier Joly : « Je ne prendrai pas part à au vote »

« En France, de nombreuses organisations non gouvernementales ont lancé un appel à toutes les villes pour soutenir ce traité pas encore ratifié par le gouvernement. Dans l'Hexagone, Paris a été l'une des premières villes à soutenir cet appel, Bordeaux, Lyon, Grenoble ou encore Saint-Étienne pour ne citer que les plus grandes ont suivi. Mais toutes les villes sont concernées. Nous souhaitons que notre ville fasse ce geste symbolique mais tellement important pour

Les conseillers municipaux de l'opposition, Gilles Vallas, Carole Ollé et Jean-Pierre Brat. Photo archives Progrès /Anne-Laure NEGRO

l'avenir de notre planète et de l'humanité » a conclu Jean-Pierre Brat.

Face à ce vœu du groupe de l'opposition, le maire, Olivier Joly a répondu : « Personne dans cette salle n'est pour la prolifération des armes. Le fond de ce traité est effectivement partagé par tous. Par contre, je suis maire de la commune, on est dans un conseil municipal et je le dis et je le répète à chaque fois. On a toujours pris des décisions en conseil municipal qui concernaient la commune ou le territoire. Et si on met le doigt dans l'engrenage de décision de ce type, et bien la prochaine fois on prendra une délibération sur la faim dans le monde. Le coup d'après sur la torture et moi je pense qu'on a suffisamment à faire. Et ce qu'attendent avant tout nos habitants, nos concitoyens c'est qu'on s'oc-

cupe de leur quotidien. Je ne pense pas qu'un soutien d'une ville à un traité international, soit la mission qui est la mienne. Je ne suis pas contre ce qui est porté. Ce sont des sujets nationaux et internationaux, pas des sujets locaux. Hors moi, en conseil municipal je ne traite que des sujets locaux. À titre personnel, je ne prendrai pas part au vote. »

Si la majorité des élus, n'ont pas souhaité prendre au vote... quatre élus de l'opposition ont levé la main ainsi que deux élus de la majorité. Le vœu de l'opposition est exaucé.